

GAL SAVEURS ET PATRIMOINE EN VRAI CONDROZ

Un projet de coopération pour soutenir nos éleveurs dans la préservation des berges des cours d'eau

L'abreuvement du bétail au cours d'eau est une solution bien pratique et de ce fait très répandue dans nos campagnes. Elle présente pourtant de nombreux inconvénients, tant pour l'agriculteur que pour la rivière.

Outre les risques de chutes auxquels sont confrontés les animaux, la formation de bourbiers liée au piétinement, entraîne régulièrement la consommation par le cheptel d'une eau de mauvaise qualité, qui se traduit par une diminution de la production et par une augmentation des problèmes sanitaires.

L'accès du bétail aux cours d'eau s'accompagne également d'importantes modifications de l'« écosystème rivière ». La végétation des berges s'appauvrit et le lit de la rivière s'envase. La capacité d'accueil de nos cours d'eau à l'égard de la vie sauvage s'en trouve amoindrie.

Des alternatives efficaces existent.

Dans le contexte actuel, où chacun est appelé à faire les efforts nécessaires pour assurer la gestion durable de cette ressource essentielle qu'est l'eau, les agriculteurs sont particulièrement sollicités. Comme dans d'autres domaines, les réglementations sont en pleine évolution et de nouvelles impositions verront bientôt le jour.

Un projet de coopération entre les trois Groupes d'Actions Locales condrusiens, en partenariat avec les Contrats de Rivières et cofinancé par la Commission Européenne et la Région Wallonne, voit aujourd'hui le jour pour accompagner les éleveurs qui le souhaite dans une démarche de protection des berges des cours d'eau. Des actions concrètes de pose d'abreuvoirs, de clôtures et de sensibilisation sont au programme.

Vous êtes agriculteur et confronté à la problématique ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :



INFOS ET RENSEIGNEMENTS

Samuel Vander Linden
 Projet de coopération Berges
 GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz
 Rue d'Hubinne, 25
 5360 HAMOIS
 083/ 611 620
gdl.berges@gmail.com

Maison des Jeunes d'Evelette
 Rencontre-débat

LES JEUNES VOTENT AUSSI LE 14 OCTOBRE

Tous les six ans, le deuxième dimanche d'octobre, les citoyens âgés de plus de 18 ans se rendent aux urnes pour les élections communales et provinciales.

La Commune est présente partout dans notre quotidien, tout au long des étapes de la vie : naissance, déménagement, permis de conduire, cartes d'identité, passeport, et autres formalités administratives ...

La Commune se doit aussi d'être à l'écoute des citoyens.

Chaque citoyen a le droit de participer activement à la vie démocratique de sa commune car elle représente bel et bien le niveau de pouvoir le plus direct et le plus proche de la population.

C'est important de savoir comment tout cela fonctionne, comment se faire entendre, comment donner son avis sur des sujets qui nous